

SÉCURITÉ SOCIALE



**L'Assurance
Maladie**

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

**SOURIEZ,
VOUS
ÊTES
ASSURÉS.**

**ÉTUDIANTS, CETTE ANNÉE, VOTRE COUVERTURE
SANTÉ EST AUTOMATIQUE ET GRATUITE**

Vous avez juste à mettre à jour votre carte Vitale
et vos informations dans votre espace personnel ameli
(si vous êtes un nouvel étudiant) ou celui de votre mutuelle étudiante
(si vous étiez déjà étudiant l'an dernier).

ameli.fr